



# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

Séance du 10 avril 2025

L'an 2025 et le 10 avril à 18h le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 3 avril 2025.

Date de la convocation : 3 avril 2025

Date d'affichage : 3 avril 2025

**Délibération N° 10-04-2025 / N°77**

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 99

Absents : Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Thomas Bonnelle suppléé par Jean-Noël Danvin, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Edouard Hautecoeur suppléé par Céline Godart.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alain Traisnel

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Patrick Roblot ayant donné procuration à Pascal Coin, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Sabine Surelle ayant donné procuration à Pascal Mestan, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

**Secrétaire de séance : Jean-Pierre Marocchini**

**Titre de la délibération : Attribution du marché de travaux 2025-T-0003 Travaux de gestion des ruissellements sur les bassins versants de Bavincourt et Givenchy le Noble**

La séance ouverte, Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 19 décembre 2024 (délibération N°19-12-2024 n°213), les membres de l'Assemblée Communautaire avaient autorisé le Président à lancer une consultation pour la réalisation des travaux de gestion des ruissellements sur les bassins versants de Bavincourt et Givenchy-le-Noble.

Monsieur le Vice-Président explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée le 3 mars 2025 sur la plateforme de dématérialisation marchespublics596280.fr et dans la Gazette Nord-Pas-de-Calais. Le marché de travaux est décomposé en deux lots, trois offres ont été déposées sur chacun des lots.

La Commission des marchés publics s'est réunie en date du 24 mars 2025 pour l'ouverture des plis et en date du 31 mars 2025 pour émettre un avis sur l'attribution des marchés de travaux.

Monsieur le Vice-Président expose les raisons qui ont conduit la Commission des marchés publics de retenir l'offre de la société DUFFROY pour le lot N°1 Bavincourt et l'offre de la société BALESTRA TP pour le lot N°2 Givenchy-le-Noble.

Ainsi, Monsieur le Vice-Président présente, aux membres de l'Assemblée Communautaire, les offres retenues :

- LOT N°1 Bavincourt à l'entreprise DUFFROY TP d'un montant de 109 890,75€ HT
- LOT N°2 Givenchy-le-Noble à l'entreprise BALESTRA TP d'un montant de 55 924,37€ HT

En effet, les offres sont économiquement les plus avantageuses au regard des critères techniques exigés, le montant total des marchés de travaux s'élève à 165 815,12€ HT pour les deux lots.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau communautaire en date du 2 avril 2025  
l'Assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de travaux 2025-T-0003« Travaux de gestion des ruissellements sur les bassins versants de Bavincourt et Givenchy-le-Noble » à la société DUFFROY TP pour le lot N°1 Bavincourt d'un montant de 109 890,75€ HT et la société BALESTRA TP pour le lot N°2 Givenchy-le-Noble d'un montant de 55 924,37€ HT.
- D'autoriser le Président à signer les marchés et les pièces afférentes à leurs exécutions et à leurs règlements.

  
Le Président  
Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/04/2025 et publication  
ou notification du 11/04/2025

  
